



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON**

**CONSULTATION PUBLIQUE
DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
DU CONSEIL MUNICIPAL**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon adoptera, lors de sa séance qui se tiendra le 11 mars 2019 à la salle Alcide-Marcil, les deux projets de règlements suivants :

NUMÉRO	OBJET
580-URB-19	Plan d'urbanisme
581-URB-19	Abrogation des dispositions sur les bâtiments accessoires pour les emplacements de camping

QU'une consultation publique à ce sujet sera tenue préalablement le 11 mars 2019 à 19h30 à la salle Alcide-Marcil.

QUE ces projets de règlements sont susceptibles d'approbation référendaire.

QUE toute personne intéressée par les projets de règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal de Saint-Zénon durant les heures ouvrables ou sur son site Internet au www.saint-zenon.com

DONNÉ À SAINT-ZÉNON, CE 22^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2019.

Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière